

**Participants :**

Représentants des communes : Mr Bourgeois, maire de Jouy-en-Pithiverais et Président de la CPNL, Mr Rousseau, maire de Chaussy et vice-président de la CCPNL, membre de la commission scolaire, Mr Chachignon, maire de Bazoches, vice-président de la CCPNL, membre de la commission scolaire, Mme Bruchet, maire de Tivernon, membre de la commission scolaire, Mme Poisson, conseillère municipale à Chaussy.

Parents délégués : Mmes Achoui, Castro, Cornet, Moreau, Robot, Molvault, Paracchini et Gouabault.

Inspecteur de l'Education Nationale (secteur Orléans Nord – Saran) : Mr PICHARD.

Enseignantes : Mmes Benoist, Bertheau, Bui, Courtès, Dupuis, Poupard, Tanguy.

Absents excusés : Mme Langevin, déléguée des parents, Mme Levert enseignante, Mme Mineau, intervenante musique.

Actuellement, il n'y plus de DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) sur le secteur.

**INSTALLATION DU CONSEIL de nouveaux membres** : Mmes Achoui, Castro, Cornet, Mme Moreau, Mme Langevin, Mme Robot comme titulaires et Mmes Molvault, Paracchini et Gouabault comme suppléantes sont élues représentantes des parents d'élèves pour l'année 2021-2022.

**EFFECTIFS DE L'ECOLE** : Une augmentation des effectifs en 2021 a permis l'ouverture d'une classe, 32 CP étaient attendus et 32 CM1 passaient en CM2. ; Ces effectifs ont chuté courant juillet, seulement 28 CP ont intégré l'école et il ne reste plus que 26 CM2. Comme nous n'avons plus de dispositif de maître supplémentaire, nous avons choisi de privilégier les niveaux CP et CE1 en y laissant de faibles effectifs.

CP : 18 / CPCE1 : 16 dont 6 CE1 et 10 CP / CE1 : 17 / CE2 : 25 / CM1 : 24 depuis le 11 octobre car il y a eu un départ / CM2 : 26. Soient 126 élèves au total répartis en 6 classes. A la rentrée du 8 novembre 2021, un CE1 part, un CM1 part et un autre arrive, un CE2 arrive. Il y aura donc 26 CE2, 24 CM1, 16 CE1. On se maintient donc à 126.

Mme Courtès est déchargée de sa classe le vendredi pour assurer la direction et remplacée par Mme Levert ce jour-là. Mr Pichard relève que le changement d'effectifs est très important. Une bascule de – 11 élèves durant l'été est rare. En connaît-on les raisons ? Il y a plusieurs enfants de famille d'accueil, des mutations professionnelles de Parents hors département, des déménagements dans les communes environnantes.

**CONDITIONS SANITAIRES** : le protocole sanitaire mis en place à la rentrée correspondait à la vigilance de niveau 2, depuis le 4 octobre, nous sommes passés au niveau 1. Les masques ne sont plus obligatoires pour les élèves en extérieur et intérieur, il le reste à l'intérieur pour les adultes, le brassage doit être limité mais les consignes sont moins strictes. Nous avons déterminé deux groupes (cycle 2 et cycle 3), nous limitons les croisements à l'intérieur, à l'extérieur, la cour est tellement vaste que nous laissons les élèves utiliser tout l'espace. Le passage aux toilettes se fait par classe. Le lavage des mains (ou gel) est systématique à la sortie et à l'entrée en classe, la désinfection quotidienne des surfaces (1 fois par jour) perdure. Les bonbons et les jeux personnels restent interdits.

**RENTREE :**

**Les coordonnées de l'école ont changé, l'adresse est le 3, rue de l'Avenir. Le téléphone est le 02 38 39 45 67.**

**HORAIRES** : ouverture de la porte à 8h50. Fermeture à 9h00. Récréation de 15 minutes à 10h30. Classe jusqu'à 12h00. Ouverture des portes à 13h20. Fermeture à 13h30. Récréation à 15h00. Classe jusqu'à 16h30. En cas de retard, il faut se présenter du côté administratif, côté parking de la CCPNL, les enseignantes étant avec leur classe ne peuvent plus retourner ouvrir le portail des élèves. Les parents doivent (prévenir par courriel l'enseignante) ou laisser un message sur le répondeur de l'école avant 10h30, pour justifier l'absence de leur enfant.

La rentrée en musique s'est organisée dans les classes grâce au chant de l'école « Toi et moi ». Du fait des conditions sanitaires, les réunions de classe ont été précédées d'une présentation générale en extérieur par Mme Courtès (Thèmes abordés : fonctionnement de l'école, élections des parents délégués et coopérative scolaire)

**REGLEMENT INTERIEUR** : Le règlement intérieur a été modifié sur le point suivant : mise en place d'un bon de retard afin de responsabiliser les familles.

Le règlement intérieur est voté.

**ELECTION DES PARENTS D'ELEVES** : les élections ont eu lieu uniquement par correspondance le 8 octobre. Cette année neuf parents se sont portés candidats. La participation a été de 61 % environ contre 64 % en 2020. Plusieurs parents élus sont nouveaux, l'adresse mail créée l'an passé pour communiquer avec les parents de l'école est conservée : [primairebazoches@gmail.com](mailto:primairebazoches@gmail.com) ainsi que la page facebook ([école élémentaire de Bazoches-les-Gallerandes](#)). Les parents demandent s'il est possible d'avoir une boîte à lettres. Mr Rousseau s'en occupe, il sera peut-être possible de réutiliser l'ancienne boîte de l'école élémentaire.

**SCOLARITE** : Les APC (activités pédagogiques complémentaires) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement. Les APC conformément au vote de 2020 ont lieu de 16h30 à 17h15 après la classe. Selon les

enseignantes, les jours sont différents mais principalement les lundis et jeudis. Du fait des évaluations nationales en CP et CE1, Mmes Bui, Dupuis et Tanguy n'assurent qu'un APC par semaine pendant la première période. Pour les CM2 Mme Courtès est dispensée d'APC du fait de la direction mais en assurera quelques-uns ponctuellement et Mme Levert assurera des APC le vendredi en période 3 et 4.

Livret scolaire numérique (LSU) : Il faut s'inscrire sur le site. <https://educonnect.education.gouv.fr> . En cas de problème, contacter le numéro vert : 0805 800 946. Nous transmettons deux à trois fois par an le résultat des évaluations, selon les classes. Les CP et CE1 rendant compte des évaluations nationales cela remplace un bulletin. Le site de l'école comporte des liens avec le LSU. Il est possible aussi de prendre rendez-vous avec Mme Courtès pour trouver une solution.

**SECURITE** : le plan vigipirate est renforcé ; les entrées doivent être contrôlées. Un seul enseignant est présent (Mme Courtès tous les matins) à l'ouverture, un deuxième assure la surveillance des élèves.

PPMS : Le PPMS se divise en deux modules intrusion et risques majeurs. Il prévoit les attitudes à adopter (évacuation, fuite ou confinement). Le PPMS a été revu cette année pour être adapté aux nouveaux locaux.

Un exercice d'évacuation a été réalisé le 24 septembre. Un exercice « intrusion » a été réalisé le 1er octobre. L'alerte intrusion est très forte et les mots « alerte intrusion » sont très impressionnants. Mr Pichard confirme qu'il faut déconnecter le son et demande ce qui a été prévu pour la salle isolée dans la cour, qui sera la salle de musique, . Cette salle ne perçoit aucune des alarmes : la communication se fera par sms.

Autres alertes : (Incendie : 26/11 et 04/02/22) ; (intrusion : 11/03/22) et (risques majeurs : 14/01/22)

Les délégués de parents demandent :

- qui peut déclencher l'alerte ? Potentiellement les élèves le pourraient mais actuellement ce sont les adultes, il y a des boitiers dans chaque classe.
- Comment se fait l'ouverture des portes de l'intérieur ? verrou ou clé ? Les portes disposent d'un verrou rapide à tourner et de clés électroniques pour la fermeture à l'extérieur.

**PROJET D'ECOLE** : le projet d'école doit être redéfini cette année. Nous avons quatre axes que nous allons réévaluer sur lesquels nous continuons de travailler cette année.

**Axe 1 : former la personne et le citoyen :**

Les jeux de récréation et élèves ressources : Les jeux ont été répartis dans la cour avec chacun deux élèves de service de la même classe. (Cerceaux et petites échasses pour les CE2 ; cordes, raquettes et ballon pour les CM1, mōlki, quilles et grandes échasses pour les CM2, les CP sortent les billes et les CE1 les petites voitures). Tous les enfants peuvent jouer à tous les ateliers. En début d'année nous avons autorisé « la colline » pour grimper, rapidement l'herbe a disparu, avec la pluie nous avons interdit l'accès à cette colline, il faudra réfléchir à une utilisation mesurée remettant peut-être en valeur le statut d'œuvre artistique. En effet, Mr Rousseau rappelle que les blocs de béton correspondent à la création d'un artiste lorsque le 1% culturel était en vigueur.

Le développement de ces jeux a nécessité de doubler les services des enseignantes qui sont 3 le matin et 4 l'après-midi quand le plateau sport est ouvert.

Médiateurs (3 CE2, 3 CM1, 3 CM2) sont formés pour favoriser le dialogue entre élèves dans les situations de conflit. Les élèves doivent utiliser "le message clair" qui consiste à exprimer son ressenti pour trouver ensemble une solution au problème.

Méditation : ce temps est maintenant bien implanté dans chaque classe.

Appel émotionnel : depuis l'an passé, au moment de l'appel, les élèves essaient de rendre compte de leur état émotionnel, selon l'objectif visé cet appel peut avoir lieu en début ou fin de journée.

Délégués de classe : Ils ont été élus le 23/09. Une première réunion de conseil des délégués aura lieu demain le 22 octobre.

Le ramassage des déchets : une fois par semaine par un élève de chaque classe. Nous avons mis en place un logo pour témoigner de l'état de propreté de l'école.

éco délégué : mise en place d'un éco délégué ou écoresponsable (selon les classes) pour prendre conscience de la protection de notre environnement (éteindre les lumières, veiller à la propreté de la classe, gérer le ramassage des déchets, aider au tri des bouchons etc.)

Courir pour Curie : cette manifestation a eu lieu cette année, seul le goûter a été supprimé. Le départ des classes était échelonné.

Prévention : La Maison de la Protection des Familles (anciennement Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) est venue dans les classes de CM1 et CM2 présenter « la loi et les dangers d'internet » et « les violences » le 19 octobre.

11 novembre : du fait des conditions sanitaires nous ne demanderons pas aux élèves de participer à la cérémonie du 11 novembre. Mme Bruchet évoque la possibilité d'une présence de l'école sur d'autres communes que la commune

d'implantation de l'école. Si la célébration publique du 11 novembre a lieu, Mme Courtès pourrait se rendre à Tivernon cette année avec les élèves de Tivernon.

Actions solidaires : les collectes de piles, de cartouches d'imprimante, de bouchons en plastique, de feutres, stylo, et autres matériels en plastique se poursuivent. Attention certaines familles mélangent les couvercles métalliques aux bouchons en plastique.

Activité jardin : nous espérons reprendre un jour cette activité.

Banc des copains : nous souhaiterions mettre en place le banc des copains. C'est un banc sur lequel va s'asseoir celui qui se sent seul, les autres élèves peuvent alors le rejoindre. Est-il possible d'acheter un banc à faire peindre par les élèves ? La CCPNL a voté que les frais seraient répartis entre la CCPNL et les coopératives scolaires.

Correspondance inter classes : Les CE2 établissent une correspondance avec une classe de l'école de CM1/CM2 de Gréneville, les CM2 correspondront certainement avec les collégiens, les CP et CPCE1 avec les GS de la maternelle.

Education physique et sportive : contribue au civisme en particulier dans son aspect respect d'autrui et coopératif.

Hand-ball : Toutes les classes bénéficieront de la présence d'un intervenant autour du hand. Les CE2, CM1 et CM2 développeront des compétences de maniabilité mais aussi des compétences sportives liées à ce sport. Les élèves de CP et CE1 seront répartis en deux groupes (un CP et un CE1) pour développer des compétences de coopération et de motricité. Cela permettra à Mme Berteau, remplaçante de Mme BUI le vendredi de travailler en simple niveau durant l'activité d'un des groupes. Ces interventions sont financées par la CCPNL (75 euros par groupe de niveau, soient 375 euros)). Une rencontre inter-écoles est envisagée en juin. Elles auront lieu en période 2 pour les plus petits et en période 3 pour les grands.

USEP : L'école est affiliée à l'USEP. Nous envisageons d'organiser un cross le 4 avril avec d'autres écoles si le protocole sanitaire le permet.

### **Axe 2 : Langue française, à l'oral et à l'écrit.**

Les CE2 sont abonnés au "Petit quotidien" : lecture quotidienne + débat et il y a une lecture offerte deux fois par semaine.

Ecole des Loisirs : chaque classe est abonnée et reçoit un livre par mois. Cela alimente la bibliothèque de classe.

« Les Embouquineurs » : Toutes les classes se sont inscrites pour participer à la 25ème édition du Prix des Embouquineurs. 5 titres en double (10 livres par classe) ont été achetés pour 395 euros environ par la coopérative scolaire. Cela nous permet de renouveler le stock progressivement et de proposer des titres récents adaptés et attractifs.

Scrabble : le scrabble est relancé, les CE2 et CM2 s'inscrivent.

Jeunes lecteurs : nous poursuivrons les échanges de lectures dans les classes, les CM2 liront aux CP en deuxième période, puis aux CE2 en 3<sup>ème</sup> période. Les CE2 liront aux CP en période 3 ou 4. L'assouplissement du protocole sanitaire permet cette activité.

Le quart d'heure lecture : il est devenu hebdomadaire, pour les CP ce sont les enseignants qui lisent en début d'année.

Axe 3 : langage scientifique : Si l'installation informatique le permet les CM1 et CM2 participeront à une escape game le 16 et 18 novembre. Actuellement la connexion est mauvaise et les ordinateurs sont anciens, ils sont lents et fonctionnent mal. Nous sommes en attente d'une nouvelle dotation.

Mr Pichard précise que la CCPNL s'est inscrite pour disposer de l'espace numérique de travail de l'Académie d'Orléans Tours nommé « Prim OT », cela apportera des facilités de communication avec les familles, mais aussi de nombreuses ressources. L'équipement en VPI dans les classes permet déjà de travailler avec de nombreux supports numériques et ce sera encore mieux dès que toutes les fonctionnalités seront en place.

Arts plastiques : les trois peintres communs à toutes les classes sont Pierre Soulages, François Rouan, Kurt Schwitters.

Musique : Mme Mineau, de la Fédération des Centres Musicaux Ruraux (CMR), anime les séances de musique tous les mardis. Le projet de cette année s'intitule « Le rythme est amour » en cycle 3 et « voyage autour du monde ».

Les artistes communs sont Michel Portal, Hector Berlioz et Friedrich Haendel. Les séances de musique ont lieu pour le moment en classe ce qui limite les apprentissages rythmiques.

Nous espérons pouvoir participer aux Rencontres Chantantes si elles sont maintenues cette année. A Bazoches, Mr Bourgeois précise que les interventions musicales se font sur toute l'année.

Chorale : les conditions sanitaires ne permettent pas encore la mise en place de la chorale.

Ecole et cinéma : participation de toutes les classes. Films programmés pour toutes les classes : « Le mécano de la générale » a été vu par les CE2, CM1 et CM2 le 14 octobre. Il sera vu par les autres classes avant Noël ; « Azur et Asmar » en deuxième projection. Le troisième film sera « Mon voisin Totoro » pour les élèves de cycle 2 et « E.T. l'extra-terrestre » pour les élèves de cycle 3. Les dates sont en attente, les élèves doivent porter le masque en salle.

Théâtre : les CM1 et CM2 sont allés au Théâtre de la Tête Noire découvrir « Pingouin – Discours amoureux » le 7 octobre. Les CP et CE1 sont allés cet après-midi voir « Babil » sur le langage, également au théâtre de la Tête Noire. Les CE1 et CE2 iront quant à eux voir « Il a souffert Lucifer », une pièce sur le harcèlement.

Arts plastiques : participation au projet « Arts Duchamp », en point d'interrogation, selon l'évolution de la pandémie.

Classes de découverte : elles s'inscrivent par de nombreux domaines dans le projet d'école, nous avons fait une demande. Mme Benoist donne les dates de son séjour aux Caillettes du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022, Mme Courtès envisage Combloux mais seulement une semaine pour limiter les coûts des familles. En effet malgré la participation importante de la CCPNL, le conseil départemental participant de moins en moins, ce sont les familles qui compensent les augmentations.

Les actions s'inscrivant dans le projet d'école sont validées.

#### **LIAISON INTERCYCLE**

**CM2 – 6<sup>ème</sup>** : nous ne savons pas si la visite de collège pourra avoir lieu, il est trop tôt pour le dire.

**GS CP** : Mme Dupuis confirme que cette année des rencontres seront organisées autour de la lecture, de l'écriture et de l'EPS, l'an passé elles avaient été remplacées par des séances filmées.

**SITE WEB ECOLE** : nous essayons de tenir à jour le site de l'école. On peut y trouver des informations sur l'école et ses activités et des propositions d'exercices, des leçons, les comptes rendus de réunions, des conseils d'école etc.

SITE : <http://ec-bazocheslesgallerandes.tice.ac-orleans-tours.fr/>

**CLASSE NUMERIQUE** : nous avons renouvelé cet abonnement après vérification que le site respecte le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Le site peut être utilisé à la maison pour les devoirs, mais aussi en classe et s'est révélé très utile pendant le confinement.

**COMMUNICATION AUX FAMILLES** : chaque classe a depuis le confinement une adresse mail de classe qui permet de compléter la communication du cahier de liaison. Elle peut être aussi utilisée pour excuser une absence.

**COOPERATIVE SCOLAIRE** : La photo de classe a été faite le 27 septembre. Cette année, les commandes se feront en direct auprès du photographe, par internet, grâce à un numéro personnel qui sera communiqué à chaque famille. Mr Pichard signale qu'il faut vérifier auprès du photographe si la sécurité des données des données est assurée.

#### **SALLES**

Gymnase : le gymnase peut être utilisé, toutes les personnes y accédant doivent porter des chaussures réservées à l'intérieur.

Prêt de salles de réunion : nous remercions la CCPNL pour le prêt de la salle de réunion.

Natation : Il n'y a pas d'infrastructure pour cette partie du programme scolaire.

**ALERTE SUR L'USAGE DES JEUX NUMERIQUES** : nous constatons que de plus en plus d'enfants jouent à des jeux qui ne sont pas de leur âge (interdit aux moins de 12 ans (Fortnite), voire au moins de 16 ou 18 ans (GTA, The last of us). Lors de la venue de la MPF (Maison de la Protection des Familles), l'intervenant a questionné les élèves sur leurs habitudes et il s'avère que plusieurs élèves de CM2 jouent à des jeux réservés au plus de 16 ou 18 ans. Par ailleurs ils sont plusieurs à utiliser les réseaux sociaux autorisés seulement à partir de 13 ans sous le contrôle d'un adulte précise Mme Bruchet. Certains enfants protégés par leurs parents ont accès aux informations sur les portables de leurs camarades.

Nous souhaitons rappeler aux familles que les élèves ont de plus en plus de difficultés à se concentrer, que leur bavardage (en classe ou en récréation) concerne souvent ces jeux. Par ailleurs une série fait actuellement parler d'elle dans les cours de récréations, il s'agit de « Squid Game », cette série met en scène des personnages qui au travers de jeux d'enfants s'entretuent pour gagner. Le dérivé en récréation, c'est jouer à « 1,2,3 soleil » et taper celui qui est devant vous. La communauté éducative se doit d'être vigilante pour protéger les enfants d'images de sexe, violence et délinquance qu'ils n'ont pas les capacités d'analyser.

**INSTALLATION DANS LES LOCAUX RENOVES** : les enseignants ont installé leur classe pendant les vacances d'été, la rentrée s'est correctement passée. Nous avons réorganisé notre fonctionnement. Tout n'est pas encore opérationnel. Nous bénéficions d'un grand espace extérieur que nous utilisons pleinement.

L'espace intérieur est agréable et nous apprécions de nous retrouver dans un espace commun pour travailler, avec des classes qui peuvent communiquer. Les rangements sont nombreux surtout avec l'autorisation de la CCPNL d'utiliser la grande salle stockage où ont été installées des armoires métalliques.

L'espace de rangement pour le matériel de sport et les jeux de récréation est très appréciable.

**Dysfonctionnements** : - les dysfonctionnements informatiques ont rendu la rentrée stressante et épuisante, peu à peu cela s'améliore mais nous attendons la fibre avec impatience car la qualité de la connexion reste médiocre et parfois ne permet pas d'imprimer, de lire rapidement les mails, de travailler en classe.

L'interactivité des VPI (vidéoprojecteurs) n'est pas encore installée. Mr Pichard précise qu'une formation a dû se faire dans l'école sans les équipements nécessaires bien que le conseiller numérique de l'Education Nationale ait contacté Infopro (l'installateur numérique) en amont. Il manque semble-t-il un câble.



L'infirmerie manque de poches de froid : si un élève se blesse pendant la récréation, nous ne pouvons pas remonter à l'étage puisqu'on est de surveillance et on ne peut pas envoyer un élève seul.

Mr Rousseau reconnaît que la qualité de la connexion est un problème pour tous les utilisateurs. Une antenne a été installée mais l'amélioration est modeste. La fibre reste la meilleure option, elle va arriver.

#### **Inconvénients**

La gestion des accès est compliquée mais se met en place.

Les portes qui ne tiennent pas ouvertes compliquent la circulation dans l'espace de travail. Les fenêtres ouvertes sont juste à hauteur des élèves et représentent un risque de blessures.

La porte d'accès à l'étage est très lourde, y compris pour les adultes. Les CP ne peuvent ni l'ouvrir, ni la tenir.

Les fuites au plafond en classe de CM2 ont été résolues.

Des odeurs d'égouts au niveau des toilettes de l'étage se répandent parfois, pas tous les jours.

**Dégradations** : les locaux neufs ont déjà subi des dégradations (graffitis au crayon sous le préau dont un obscène, gravures de mots sur les parois métalliques de la cage d'escalier, gravure de prénoms sur les dossiers de chaises, assise de cuvette de toilettes cassée). Comment rendre les élèves respectueux de leur propre environnement ? Les élus vont réfléchir à un protocole de réaction, les enseignantes vont rappeler les règles.

#### **En attente**

- La mise à disposition de la BCD qui sera également utilisée comme salle de musique.
- La fibre
- L'interactivité des vidéoprojecteurs
- La nouvelle dotation d'ordinateurs

#### **Questions des parents transmises par les parents délégués :**

Peut-on utiliser un camion-piscine ? Les parents d'élèves ont une idée de camion piscine mais dans le camion, il n'y que 8 enfants possibles et l'enseignante ne peut pas laisser sa classe pour accompagner le groupe de 8. Cette solution a été étudiée par la communauté de communes mais ce n'est pas adapté à l'école. Les parents ont demandé des devis aux piscines alentours, la CCPNL aussi. Une étude a été lancée pour construire un BAF mais il faut être capable de supporter 250 000 à 300 000 de déficit chaque année. Cela signifie augmenter les impôts des foyers, les élus envisagent un sondage pour recueillir l'avis des citoyens. Mr Pichard souligne que le « savoir nager » est une obligation et que cela sauve des vies chaque année.

Les piscines seront réinterrogées cette année pour trouver des créneaux. Une autre solution est de subventionner une dizaine de cours de piscine mais ce n'est pas encore délibéré.

Pour le réseau internet ; Mme Achoui propose d'utiliser un galet ou une clé pour que Mme Benoist ait un réseau particulier intégré dans le réseau global.

Questions transmises par Mme Achoui : y a-t-il une danse obligatoire et un enfant est-il sanctionné s'il ne la fait pas à la pause méridienne ? Effectivement les agents responsables de la surveillance essaient de proposer des activités pour éviter les conflits, la danse a été imposée l'an passé mais aujourd'hui, Mme Tanguy précise que les CM2 (qui étaient les plus réfractaires) préparent une pièce de théâtre. L'équipe enseignante souligne que les agents de la CCPNL s'investissent beaucoup pour assurer un temps sans conflits. Elle évoque aussi le manque de personnel car le temps de pause méridienne est long il faudrait être au moins 3 personnes. Mr Bourgeois entend cela mais actuellement la CCPNL ne peut pas augmenter les coûts, par ailleurs il est difficile de trouver des animateurs sur des temps courts.

Mme Achoui évoque également la possibilité qu'un élève soit victime de harcèlement à la cantine : le sujet est grave et Mme Courtès propose d'en parler en dehors du conseil pour comprendre la situation.

*L'équipe enseignante remercie les membres du conseil de leur participation, ainsi que les élus de la CCPNL et des communes pour les actions engagées pour l'école. Elle souhaite également remercier le personnel qui entretient les classes, Mr Bigard qui assure les menus travaux, Mme Thierry pour son accompagnement.*

*Mme Courtès remercie ses collègues sans lesquelles les nombreux projets réalisés ne pourraient pas exister. La séance est close.*

Ouverture de séance : 18h15

Clôture de séance : 20h30

Signatures

Présidente de séance  
Dominique Courtès

Secrétaire de séance  
.....Mme Poupard

